



Article professionnel

Article

2012

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Les conditions socioéconomiques et culturelles du vieillissement en Suisse

Oris, Michel; Remund, Adrien

How to cite

ORIS, Michel, REMUND, Adrien. Les conditions socioéconomiques et culturelles du vieillissement en Suisse. In: Sécurité sociale, 2012, vol. 4, p. 203–209.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:34513>

Les conditions socioéconomiques et culturelles du vieillissement en Suisse

Les auteurs de cet article comparent la situation suisse par rapport à ses voisins en termes démographiques et démo-économiques. Leur analyse va au-delà des mesures quantitatives du démographe et prend en compte les transformations plus qualitatives dans les manières de vivre vieux et dans les représentations de la vieillesse, sans omettre une thématique longtemps négligée, celle des inégalités au sein de la population des personnes âgées.



Michel Oris
Université de Genève



Adrien Remund
Université de Genève

Alors que la Suisse, comme chacun sait, n'est pas membre de l'Union européenne, de nombreuses institutions publiques helvétiques n'en placent pas moins 2012 sous le sceau de l'Année européenne du vieillissement actif et des relations intergénérationnelles. Pour éclairer ce paradoxe, dans cette brève contribution nous commençons par situer le pays par rapport à ses voisins en termes démographiques et démo-économiques. De manière évidente, nous vieillirons ensemble. Mais ce futur partagé ne doit pas cacher l'existence de différences qui proviennent d'histoires démographiques sensiblement différentes. A l'intérieur de ces trajectoires temporelles, au-delà des mesures quantitatives du démographe, nous empruntons aux gérontologues la discussion de transformations plus qualitatives qui se sont produites dans les

manières de vivre vieux et, parallèlement, dans les représentations de la vieillesse. Ce sont ces évolutions qui ont accouché d'une Année européenne du vieillissement actif et des relations intergénérationnelles. Cette nouvelle approche du vieillissement est d'un côté plus teintée d'optimisme, mais d'un autre côté elle donne sa juste place à une thématique longtemps négligée, celle des inégalités au sein de la population des personnes âgées.

Le vieillissement est une lame de fond qui, partie de l'Occident, traverse aujourd'hui la planète entière à des degrés divers. La Chine si lointaine, par exemple, va voir sa population vieillir de manière particulièrement abrupte dans les deux/trois décennies à venir. Sans prendre autant de distance, la figure **G1** se borne à situer la Suisse dans un ensemble qui compte quand même plus de 200 millions d'habitants et qui correspond à notre espace de familiarité le plus proche, celui de nos voisins.

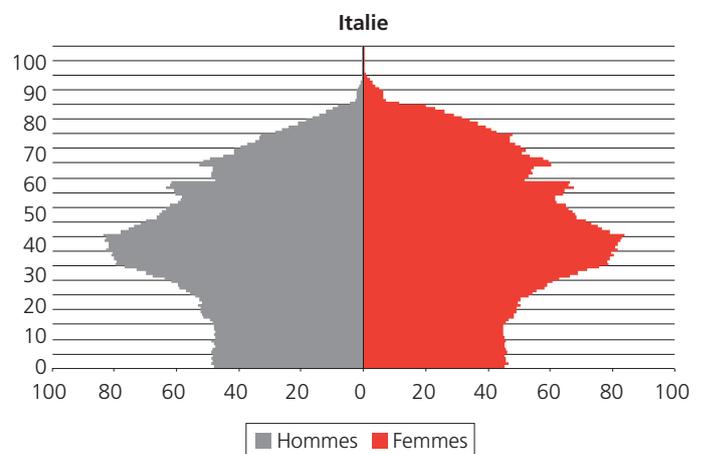
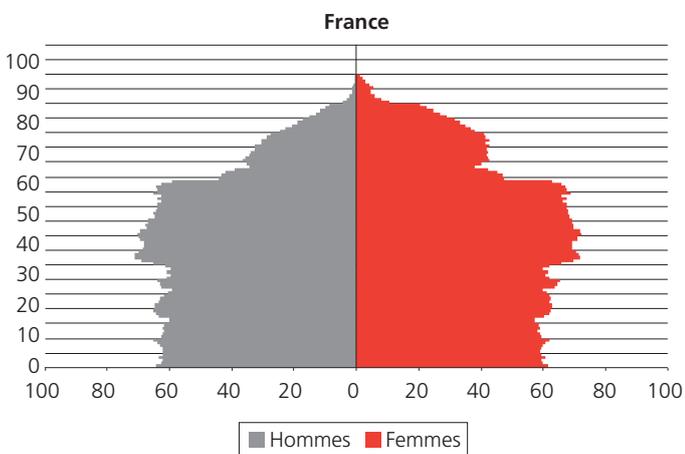
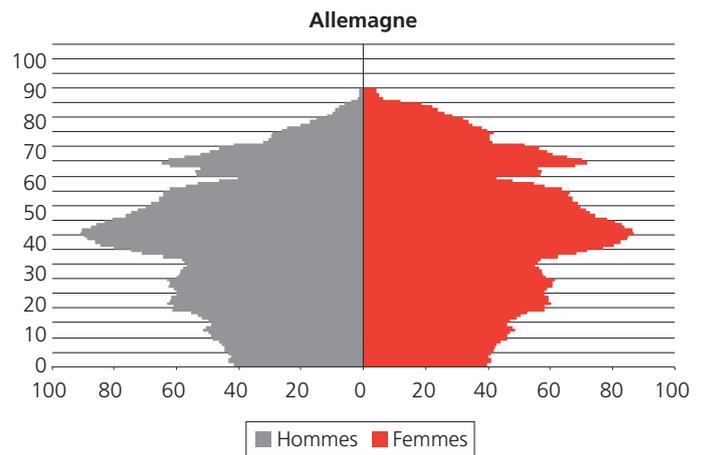
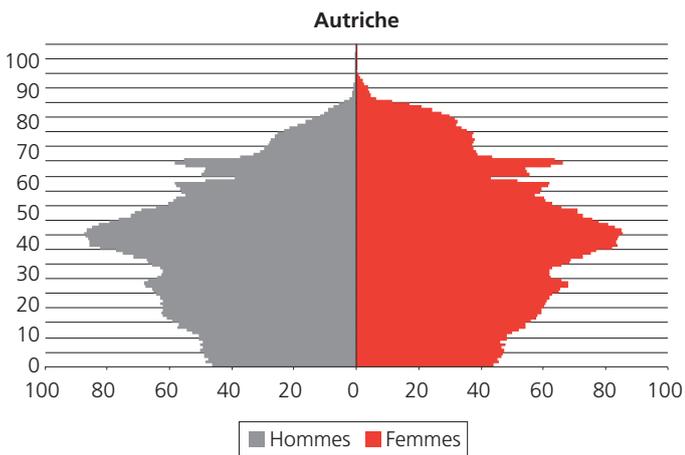
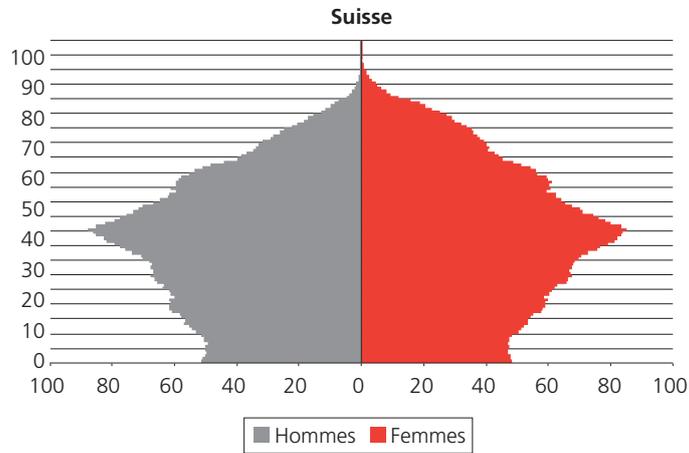
« Le poids » des générations baby-boom

Partout dans les cinq états considérés, ce qui ressort en premier lieu est le poids marquant, visuellement et démographiquement écrasant, des générations du baby-boom, celles nées à la fin ou dans les années qui ont suivi la 2^e Guerre mondiale. Elles entrent exactement maintenant dans le groupe dit des retraités, ou des «vieux» lorsque justement ceux-ci sont définis comme dépassant l'âge normatif de la pension fixé à 65 ans. Sur les pyramides de la figure **G1** se trouvent inscrites l'histoire, mais aussi le futur de nos populations, tant les structures d'âge ont une pesanteur que tant les migrations que la balance des naissances et des décès ne peuvent affecter que lentement et partiellement. Il est évident qu'un accroissement massif de la proportion de personnes âgées va se réaliser dans les années à venir. Cela concernera tant la Suisse que ses voisins.

Cette communauté d'avenir ne doit pas pour autant cacher l'existence de différences issues de trajectoires historiques différentes. Premier repère des diversités, l'indice de vieillissement (IV) est le ratio entre les 65 ans et plus d'un côté, les jeunes de moins de 20 ans de l'autre. Deux pays très différents, l'Allemagne et l'Italie présentent la situation la plus déséquilibrée puisque les seniors y sont plus nombreux que les juniors (110 pour 100 en Allemagne, 107 en Italie). Ce qui est en cause ici est avant tout ce que les démographes appellent le «vieillessement à la base», c'est-à-dire la réduction de la présence des jeunes due à une fécondité nettement plus

Population par  ge et sexe au 1^{er} janvier 2010. La Suisse et ses voisins

G1



Source : Eurostat / Pyramides standardis es (population rapport e   10 000 habitants) afin de permettre une comparaison directe entre les pays.

Indicateurs synthétiques des structures d'âge en Suisse et chez ses voisins, 2010

T1

Indicateurs	Rapport de dépendance			Indice de vieillissement	Pourcentage de 80 ans et plus
	Total	Des jeunes	Des vieux		
Suisse	0,61	0,34	0,27	0,80	4,8%
Autriche	0,63	0,34	0,29	0,85	4,8%
Allemagne	0,65	0,31	0,34	1,10	5,1%
France	0,70	0,42	0,29	0,69	5,3%
Italie	0,64	0,31	0,33	1,07	5,8%

Source : Eurostat.

faible que le seuil de renouvellement des générations, usuellement placé à 2,1 enfants par femme. Après le baby-boom, dès 1964/65 dans toute l'Europe du Nord-Ouest, dès 1973 à 1975 dans l'Europe du Sud, la diffusion du contrôle des naissances a mené à des niveaux de fécondité unanimement bas, mais dont la variété s'est dessinée de manière claire au début du présent siècle. En effet, tant l'Allemagne que l'Italie présentent une «lowest low fertility» – avec des valeurs respectivement de 1,36 et 1,41 enfants par femme en 2009 – qui fragilise leur pyramide des âges à sa base. A l'autre opposé, la structure de la population française montre que ce pays a su conserver une fécondité élevée (1,99 enfants par femme en 2009), proche du seuil de renouvellement. C'en est au point que c'est le seul pays qui arrive à presque contrebalancer les effets du baby-boom. La Suisse, où bon an mal an, les femmes font en moyenne 1,5 enfants, est en position moyenne entre ses voisins¹.

D'autres mesures ambitionnent de synthétiser les pyramides des âges en mettant au dénominateur les adultes (20-64 ans). Avec les 65 ans et plus au numérateur, cela donne le rapport de dépendance des vieux. Sur les valeurs de 2010, la Suisse présente la situation la plus favorable puisque seuls 27 aînés y sont «à la charge» de 100 adultes, contre 33 en Italie ou 34 en Allemagne – deux pays qui confirment leur statut de sociétés vieillissantes. Bien sûr, il faut garder à l'esprit qu'au jour d'aujourd'hui, la plus grande partie des générations du baby-boom pèsent de tout leur poids sur le dénominateur ce qui crée cette situation favorable. Ce ratio est cependant sur le fil du rasoir puisque chaque année désormais, ces baby-boomers passent de l'autre côté de la frontière fixée à 65 ans. Une fois encore, cette lame de fond va, par sa puissance, réduire les écarts actuels à peu de chose dans un futur proche.

Les visions négatives de la vieillesse et du vieillissement

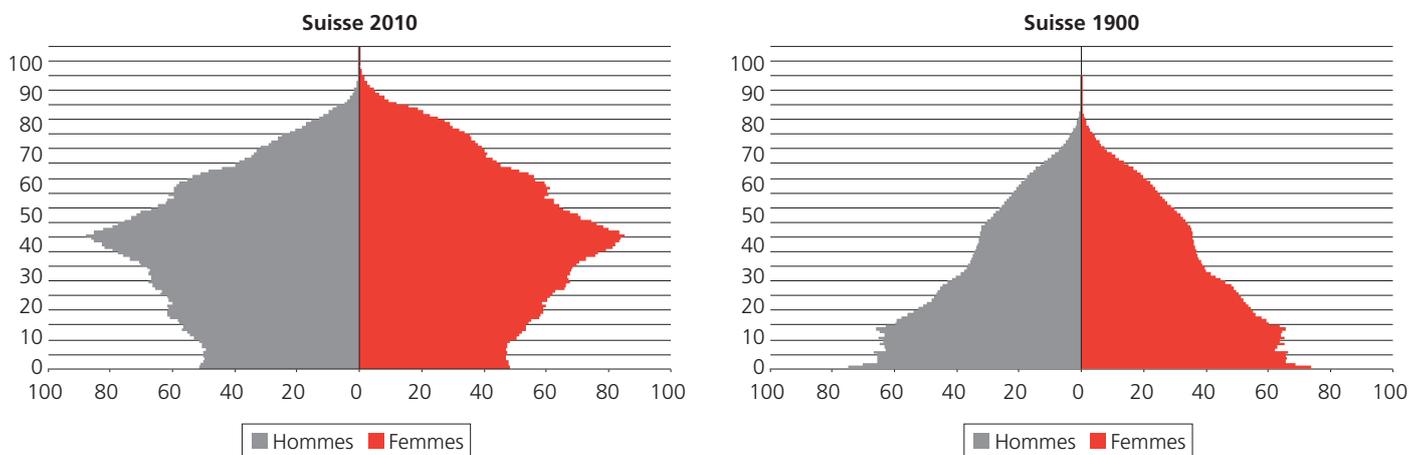
Cet avenir nous semble dès lors menacé par les bouleversements démographiques. C'est là une vision très commune et étonnamment ancienne. Dans les années 1950 et 1960, au cœur même du baby-boom, s'est affirmée une vision très négative de la vieillesse et du vieillissement. La première était assimilée à la dégénérescence, la sénilité, la laideur et in fine à la mort, une mort devenue tabou durant les Trente Glorieuses qui exaltaient la jeunesse et y voyait l'image de la vie. Quant au vieillissement, à l'accroissement du poids des personnes âgées, il était alors perçu comme risquant de mener à une société conservatrice, incapable d'innover, et où déjà le poids des vieux semblait mettre en danger l'état social et ses finances en raison de la charge des pensions et des coûts de santé (Bourdelaïs 1997). On comprend dès lors que les démographes de cette époque ont utilisé le mot «dépendance» pour nommer le ratio entre les aînés et les adultes, les premiers vus comme dépendants et pesant sur les seconds.

D'emblée, la figure G2 conduit à réviser ses visions trop brutes en les confrontant à l'épreuve du temps. Elle nous montre à nouveau la structure par âge et sexe de la population résidente en Suisse, mais cette fois-ci comparée à la situation des Helvètes il y a 110 ans, en 1900. Sur cette période, le rapport de dépendance des vieux a spectaculairement progressé, de 11 à 27, mais le nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 adultes s'est effondré de 79 à 34. Dès lors, le rapport de dépendance total (jeunes+vieux rapportés aux adultes) est tombé de 90 à 61. En fait, en termes démo-économiques, la situation est meilleure en ce début du XXI^e siècle qu'elle ne l'était en 1900, car les enfants «à charge» ont diminué bien plus vite que les vieillards n'ont progressé! Comparaison n'est cependant pas raison, car la socioéconomie de la population suisse a bien plus évolué que la démographie, alors même que c'est cette dernière qui est régulièrement mise en cause

1 Les chiffres de fécondité viennent de Adveev et al. 2011, p. 118.

Population résidente en Suisse par âge et sexe aux 1^{ers} janvier 1900 et 2010

G2



Source : Eurostat (2010) et Office fédéral de la statistique (1900).

et jugée menaçante. La réalité est qu'en 1900, la plupart des jeunes n'étaient plus une charge dès 12 ans, car ils allaient travailler, et hormis quelques fonctionnaires, aucun vieillard n'était une charge pour les comptes de l'Etat puisqu'ils ne touchaient pas de pension. Les progrès de la scolarisation et la mise en place d'une sécurité sociale ont été des mutations bien plus importantes que le vieillissement dans la genèse des (dés)équilibres socio-économiques actuels.

Au-delà de cette relativisation du poids de la démographie, les visions sombres de la vieillesse, celles des années 1950 et 1960, celles qui justifiaient de considérer les personnes de 65 ans et plus comme « dépendantes », ces visions ont dû évoluer. En effet, si quand le peuple suisse a, au lendemain de la 2^e Guerre mondiale, voté l'AVS avec la pension à 65 ans, l'espérance de vie dans le pays était de... 65 ans, depuis elle n'a cessé de progresser. Aujourd'hui, la durée moyenne de vie des Suissesses flirte avec les 85 ans ! Elle est la deuxième au monde, après les Japonaises et à égalité avec les Françaises. Les hommes dépassent la barre symbolique des 80 ans et à nouveau seuls les Japonais font mieux (Adveev et al. 2011). Nous sommes donc bien loin du temps où la retraite offrait le droit mérité à un bref repos avant la mort, pour des corps et des êtres cassés par la vie. Dès les années 1970, une génération a atteint la retraite et s'est retrouvée face à « une vie à inventer » (Lalive d'Epinau 1991). Ses membres, bénéficiaires de l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires, arrivaient à la retraite plutôt en bonne santé, avec quelque moyen et de belles années devant eux puisque l'espérance de vie sans handicap a progressé plus vite que l'espérance de vie tout court (Wanner et al. 2005). Sans modèle antérieur dont ils auraient pu s'inspirer, ils ont été les premiers à inventer de nou-

velles manières de vivre leur retraite. A ces évolutions très concrètes ont été associées de nouvelles représentations de la vieillesse, débutant désormais par ce qu'il a été convenu à cette époque d'appeler un « troisième âge de la vie », moment de liberté retrouvée, de recentration sur soi, de quête d'un nouvel épanouissement. En somme, les retraités – que l'on osait de moins en moins appeler des vieux – rejoignaient la quête générale du bonheur et de la réalisation de soi.

Vieillesse ne rime pas forcément avec dépendance : étude genevoise

Simultanément, le souvenir des peurs anciennes s'est cristallisé dans la définition d'un « quatrième âge » de la vie où se retrouvaient la sénilité, la dépendance, l'institutionnalisation. La recherche gérontologique a tout un temps intégré ce modèle et s'est interrogée sur le seuil de transition entre un troisième âge idéalisé et un quatrième âge diabolisé. C'est ce qui a poussé l'équipe du Centre interfacultaire de Gérontologie (CIG) de Genève à suivre, douze ans durant, un échantillon de 716 octogénaires genevois et valaisans. Non seulement la proportion de vieillards s'accroît, mais les plus âgés – ceux que les Anglo-saxons appellent les oldest old – voient leur poids progresser encore plus vite. En 1900, à peine un demi-pourcent de la population résidente en Suisse avait 80 ans ou plus. En 2010, ils sont presque un Suisse sur vingt (4,8%), soit une multiplication par dix ! (Tableau T1) Sur ce groupe en pleine explosion, la recherche du CIG a bouleversé nos idées reçues. Dans leur route vers la mort, 7% des grands vieillards passent de l'autonomie à la dépendance, 38% de l'autonomie à la fragilité puis à la

dépendance, 40% évoluent de l'autonomie à la fragilité, 15% sont restés autonomes jusqu'au terme de leur existence (Lalive d'Épinay et Spini 2008). En fait, nous voyons que même parmi les personnes de 80 ans et plus, une majorité (55%) ne tombe pas dans la dépendance. L'indicateur démographique « rapport de dépendance » utilisé plus haut n'est pas absurde, mais son nom comme son mode de calcul portent une hypothèse excessive. Les vieillards, même les plus âgés, sont loin d'être tous une charge brute (ce que confirme d'ailleurs Höpflinger et al. 2011 pour l'ensemble de la Suisse). Par ailleurs, il y a une pluralité des trajectoires individuelles; un quatrième âge qui constituerait la suite naturelle du troisième âge n'existe pas. Enfin, à côté du binôme classique autonomie-dépendance, l'état intermédiaire de fragilité (deux capacités sensorielles affectées mais pas au point que la personne soit handicapée) est la vraie lame de fond qui traverse la grande vieillesse puisque 78% des octogénaires l'ont vécue. Il y a un important potentiel d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des coûts de santé en travaillant à réduire la chute dans la dépendance des personnes âgées fragiles.

Toutes ces évolutions des réalités et des représentations de la vieillesse expliquent comment, en 2012, nous en arrivons à une Année européenne du vieillissement actif et des relations intergénérationnelles. C'est avant tout la première tendance, la montée d'un troisième âge, qui fut en cause, suscitant un débat croissant qui a culminé dans les années 1990. Déjà en 1993 fut organisée une Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations. Mais à cette date la motivation de base était essentiellement économique. C'est d'ailleurs l'OCDE qui s'est faite la première promotrice d'un vieillissement actif qui ambitionnait simplement de faire reculer les prévisions, de prolonger la durée des carrières, de sorte qu'en continuant à travailler et cotiser, les générations anciennes ne fassent pas peser leur poids sur les plus jeunes (Moulaert et Léonard 2011). En 2010 en Suisse, selon les données de l'enquête sur la population active, ce ne sont plus que 69,8% des hommes qui exercent une activité professionnelle entre 60 et 64 ans, et 46,3% des femmes. Et encore la Confédération est-elle bien moins touchée par ce phénomène que ses voisins européens. Parallèlement, 13,5% des hommes de 65 ans et plus restent actifs et 6,2% des femmes. Les débats sur l'allongement de l'âge à la retraite ont un côté un peu futile tant que l'âge réel à la retraite est plus faible que l'âge normatif de 65 ans.

Favoriser la coopération entre les différents groupes d'âge

À l'aube du XXI^e siècle, le primat économique a reculé. En cette année 2012, l'Union européenne justifie son choix de consacrer une année spéciale en ces termes: « La

solidarité intergénérationnelle signifie le soutien mutuel et la coopération entre différents groupes d'âge, afin de mettre en place une société permettant aux personnes de tous âges d'apporter leur contribution, selon leurs besoins et leurs capacités, et de bénéficier des progrès économiques et sociaux de leur communauté » (Brochure sur le vieillissement actif). Cette phrase offre la redéfinition implicite du vieillissement actif qui est désormais, pour les personnes âgées comme pour les autres, d'apporter leur contribution, cette dernière n'ayant pas nécessairement à être de nature strictement économique. Plus encore, il est reconnu que cette contribution est fonction des capacités de chacun, ce qui implique une reconnaissance des inégalités. Ces dernières devraient être compensées ou réduites dans la mesure où l'injonction de contribuer est balancée par le droit de bénéficier. Enfin, l'appel est clair à la coopération, au « soutien mutuel ».

Pour documenter cette nouvelle évolution dans les représentations de la vieillesse sur notre continent, la Suisse a la chance de bénéficier d'un remarquable rapport sur les générations (Perrig-Chiello, Höpflinger et al. 2009), qui synthétise et enrichit un riche courant de recherche. Faute de place, nous nous permettons de renvoyer à cette publication qui mesure l'ampleur des liens intergénérationnels, leur considérable valeur économique (en termes de soutiens ou de transferts), leur apport au lien social par l'engagement bénévole pour les siens mais aussi plus généralement pour les autres à travers l'activité associative, la participation citoyenne. Le rôle pivot des « jeunes vieux » est également mis en évidence, sans que les bornes d'âge de ce groupe puissent être clairement définies tant, comme nous l'avons vu plus haut, domine la diversité des trajectoires personnelles.

Conditions socioéconomiques des personnes âgées

C'est justement cette diversité qui doit nous interpeller car elle éclaire l'imbrication des conditions culturelles et des conditions socioéconomiques du vieillissement. En remontant à la définition de l'Année 2012 du vieillissement actif et des relations intergénérationnelles, l'hétérogénéité des capacités renvoie aux inégalités, et dès lors aux incapacités de rester actif et d'entretenir des liens sociaux. Au début des années 1980 déjà, une polémique a éclaté entre les visions optimistes et pessimistes de la situation financière des aînés. Profitant de l'existence d'une enquête menée à Genève et dans le centre du Valais en 1979, puis répétée en 1994, Lalive d'Épinay et ses collègues (2000, ch. 3) ont montré qu'à la fin du XX^e siècle, la pauvreté touchait de 11 à 14% des personnes âgées, mais qu'en y ajoutant celles en situation précaire, les chiffres montaient à 45/51%. Les plus touchés étaient ceux qui présentaient un cumul de désavantages (santé

physique, statut social, âge avancé). Toute autre chose égale par ailleurs, être femme n'était pas un facteur aggravant mais le veuvage – beaucoup plus fréquent côté féminin – était le médiateur des inégalités de genre. La tendance entre 1979 et 1994 était cependant au recul de la pauvreté et de la précarité grâce aux effets de diffusion de la prévoyance professionnelle dans les «jeunes» générations de retraités.

Les résultats d'une troisième vague d'enquête menée en 2011 ne sont malheureusement pas encore disponibles. Dans l'attente, nous restons sur des comparaisons un peu bancales mais illustratives. Les chiffres collectés se situent au cœur d'un nouveau débat entre ceux qui insistent sur l'amélioration globale de la situation socioéconomique des retraités et ceux qui mettent l'accent sur la subsistance de la pauvreté. Même si cela peut sembler paradoxal, les deux camps ont raison. D'un côté, l'amélioration moyenne des niveaux de vie est bien établie et dans certains cantons, au sommet de la hiérarchie s'observe une proportion substantielle de millionnaires (Wanner et Gabadinho 2008). D'autre part, en suivant les calculs du Professeur François Höpflinger de l'Université de Zurich, la pauvreté touche 3 à 4% des plus de 65 ans, soit quand même de l'ordre de 45 000 personnes. Mais cette proportion n'est si basse que parce que 12% des aînés ont accès à des prestations complémentaires, ce qui se justifie par le peu de revenus et de fortune (Pilgram et Seifert 2009, 41; Monod et Sautebin 2009, 2354). Ce système introduit à la fin du siècle dernier a prouvé son efficacité puisqu'un taux de pauvreté de 3 à 4% en Suisse indique une nette amélioration lorsqu'on le compare aux 11 à 14% observés à Genève et en Valais central en 1994, aux 17% évoqué pour le pays entier en 1990 (Kehrli et Knöpfel 2007). Les facteurs associés ont aussi évolué aux cours des 15 dernières années, puisque désormais ce sont les femmes et les étrangers qui sont plus à risque de pauvreté, en raison d'un nombre d'années insuffisant de cotisation à la prévoyance professionnelle (Pilgram et Seifert 2009, 41).

En somme, nous pouvons conclure à une augmentation simultanée du niveau moyen de vie et des écarts entre riches et pauvres autour de la moyenne. Cette inégalité accrue au sein de la population âgée est clairement un défi pour tout projet de vieillissement actif et de relations intergénérationnelles. Cela posé sans nuance, il faut aussi reconnaître que ce défi est une rançon du succès. C'est la démocratisation démographique de l'accès à la retraite d'abord, au grand âge ensuite, qui est en cause. Dans la région lémanique en 2000, d'après la table de survie, 84% des hommes atteindraient 65 ans et 92% des femmes! Et respectivement 52% et 73% atteindraient 80 ans (Oris et Lerch 2009). C'est ce qui permet aux petites gens, aux immigrés, à tous ceux issus des couches populaires, de survivre plus et plus longtemps, générant une population âgée différente d'il y a 15 ou 30 ans, davan-

tage plurielle par la diversité de ses origines et de ses trajectoires (voir Bolzman 2012 notamment).

Les conditions socioéconomiques et culturelles du vieillissement se sont donc profondément renouvelées, et il ne fait guère de doute que d'autres transformations vont se produire dans les 25 années à venir, durant lesquelles la population suisse va continuer à vieillir. La Suisse fait face à ce défi avec un certain nombre d'atouts comparés à certains de ses voisins, Allemands et Italiens surtout, mais il est évident que si le système sociopolitique et socioéconomique de ces pays est menacé alors qu'ils sont aussi des partenaires commerciaux essentiels, la Confédération n'en sortira pas indemne. Il semble que chaque état conservera une politique spécifique de la vieillesse et des pensions tant nous sommes là au cœur de la fonction protectrice de l'Etat-nation. Mais au moins serait-il intéressant de réfléchir ensemble sur la conciliation cruciale entre la variété individuelle des trajectoires en la vieillesse et la préservation du lien social.

Références

- Adveev, Alexandre; Eremenko, Tatiana; Festy, Patrick; Gaymu, Joëlle; Le Bouteillec, Nathalie; Springer, Sabine (2011), «Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010)», *Population*, 66 (1), pp. 9-133.
- Bolzman, Claudio (2012), «Democratization of ageing: also a reality for elderly immigrants?», *European Journal of Social Work*, pp. 1-17.
- Bourdelaï, Patrice (1997), *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, Odile Jacob.
- Brochure sur le vieillissement actif, «Nous avons tous un rôle à jouer»: europa.eu/ey2012/BlobServlet?docId=6773&langId=fr
- Höpflinger, François, Bayer-Oglesby, Lucy; Zumbrunn, Andrea (2011), *La dépendance des personnes âgées et les soins de longue durée. Scénarios actualisés pour la Suisse*, Berne, Huber.
- Kehrli, C., Knöpfel, C. (2007), *Manuel sur la pauvreté en Suisse*, Berne, Caritas Suisse.
- Lalivé d'Epinay, Christian (1991), *Vieillir ou la vie à inventer*, Paris, L'Harmattan.
- Lalivé d'Epinay, Christian, Bickel, Jean-François; Maystre, Carole; Vollenwyder, Nathalie (2000), *Vieillesse au fil du temps. Une révolution tranquille*, Lausanne, Réalités sociales.
- Lalivé d'Epinay, Christian; Spini, Dario (2008), *Les années fragiles. La vie au-delà des quatre-vingts ans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Monod, Stéphanie; Sautebin, Annelore (2009), «Vieillir et devenir vulnérable», *Revue médicale suisse*, pp. 2353-2357.
- Moulaert, Thibault; Léonard, Dimitri (2011), «Le vieillissement actif sur la scène européenne», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, (2105), pp. 5-33.
- Oris, Michel; Lerch, Mathias (2009), «La transition ultime. Longévité et mortalité aux grands âges dans le bassin lémanique», in *transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 407-432.
- Perrig-Chiello, Pasqualina; Höpflinger, François; Suter, Christian et al. (2009), *Génération – structures et relations. Rapport «Génération en Suisse»*, Zurich, Seismo.
- Pilgram, Amélie & Seifert, Kurt (2009), *Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse*, Zurich, Pro Senectute.

Wanner, Philippe; Gabadinho, Alexis (2008), La situation économique des actifs et des retraités, Berne, Office fédéral des assurances sociales, 72 p.

Wanner, Philippe; Sauvain-Dugerdil, Claudine; Guilley, Edith; Hussy, Charles (2005), Ages et générations. La vie après 50 ans en Suisse, Neuchâtel, Office fédéral de statistique.

Michel Oris, directeur du Centre interfacultaire de gérontologie, codirecteur du NCCR LIVES et Professeur ordinaire à la faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.
Mél.: Michel.Oris@unige.ch

Adrien Remund, assistant-doctorant, Université de Genève, Institut d'étude démographique et de parcours de vie.
Mél.: Adrien.Remund@unige.ch